

SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

RISQUES PROFESSIONNELS POUR LES FEMMES ENCEINTES



Dr Prentout (Médecin du travail), S. Poletto (AST), V. Chamayou (Coordonnatrice)

SITUATION INITIALE

On constate à travers :

- Le Suivi Individuel des salariés
- L'action en milieu du travail
- Les échanges avec les employeurs

Des risques infectieux et tératogènes majeurs
Des T.M.S

Risques exogènes principaux pour la grossesse

Des conditions de travail parfois difficiles (stress, risque d'agression, bruit, peu de temps de repos)
Un manque de connaissances des risques et des bonnes pratiques



Maladies infectieuses

Vaccination
Règles d'hygiène

Manutention, gestes et postures contraignants

Formation PRAP
Mobilier adapté

Gérer les conditions de vie au travail difficiles : écoute, bonne conduite des réunions de service, meilleure organisation

49 Entreprises
715 Salariés

Occupant majoritairement des femmes en âge de procréer



Prévention des risques professionnels dans le secteur de la petite enfance : une action en accord avec le PST et les préconisations ANAES pour les femmes enceintes

AXE STRATEGIQUE 1 - PST3

- 1 - Développer la Culture de prévention
- 2 - Prévenir l'usure professionnelle , conseils de bonnes pratiques
- 3 - Prioriser les risques (TMS, bruit, chutes, risques infectieux)

AXE STRATEGIQUE 2 - PST3

- 4 - Cibler les TPE, PME

AXE STRATEGIQUE 3 - PST3

- 5 - Améliorer la QVT

TRANSVERSALITE SANTE TRAVAIL – santé publique PST 3

- 6 - Prévention vaccinale auprès des femmes en âge de procréer

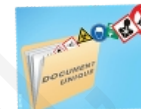


Sensibilisations des employeurs

Session collective

- Outils {
 - Quizz
 - Film
 - Courrier d'information

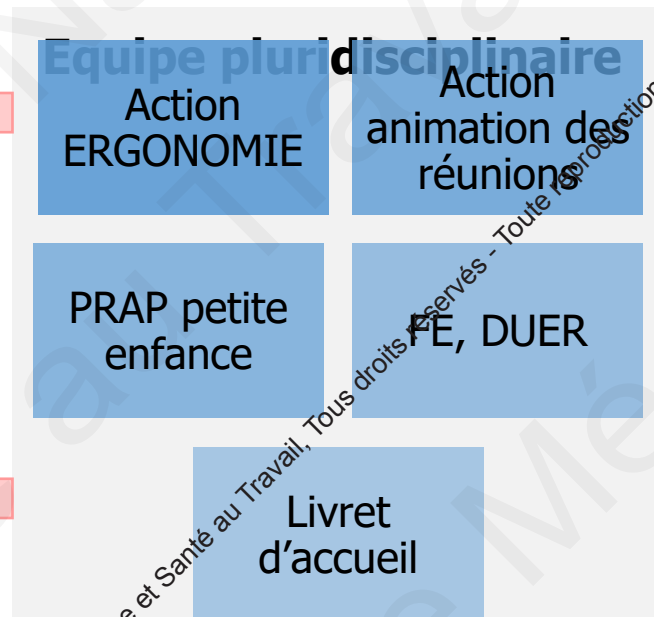
+ groupes de pairs



Sensibilisations auprès des salariés

- Outils collectifs {
 - Plaquette
 - Film
 - Session PRAP petite enfance

- Visites médicales {
 - Préalablement à l'embauche
 - Dès la connaissance de la grossesse
 - Suivi des salariées enceintes



Support de la CARSAT LR pour obtenir les aides au financement du matériel ergonomique



Destiné aux employeurs

Monsieur, Madame

Vous êtes directeur, (directrice) de crèche et, à ce titre, vous êtes responsables de l'hygiène, de la sécurité de votre établissement et de la santé de vos salariés.

Les risques professionnels dans les crèches sont multiples :

- Risques infectieux
- Troubles musculo-squelettiques
- Exposition au bruit
- Charge mentale
- Risque chimique (produits de nettoyage)
- Risques électriques, d'incendie, de chute.

Des obligations vous incombent, dont celle d'évaluer précisément les risques de votre établissement et de les retranscrire dans **le document unique d'évaluation des risques (DUR)**.

Ce document doit proposer des actions de correction des risques recensés ainsi que leur planification et doit être mis à jour tous les ans.

Le médecin du travail, conseiller de l'employeur en matière d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail assisté de son équipe pluridisciplinaire est là pour vous aider à exercer vos responsabilités



Destiné aux salariés

VOUS TRAVAILLEZ AVEC DES ENFANTS Protégez-vous des risques professionnels

Prévenir les **Troubles musculo-squelettiques** ou TMS en protégeant votre dos, votre cou, vos membres...



Prévenir les **infections**

Prévenir l'**épuisement professionnel**



Prévenir les risques dus au **Bruit**

Prévenir les risques liés à la **Grossesse**



Pour prendre soin des enfants, je dois aussi prendre soin de moi

Vaccinations obligatoires

La tuberculose (BCG)

La diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (vaccin dT Polio)

L'Hépatite B (3 injections)

Un tubertest est obligatoire à l'entrée dans la profession

Information

CMV

Herpès

Vaccinations recommandées

La coqueluche

L'hépatite A

La rougeole, la rubéole et les oreillons (vaccin ROR)

La varicelle (sauf en cas de varicelle dans l'enfance)

Tératogène

Interdit pendant la grossesse



En vue de sensibiliser les employeurs aux mesures de prévention à mettre en place pour éviter les risques professionnels
ET
mettre à leur disposition un outil dans le cadre de l'accueil des nouveaux arrivants.



Bande
annonce

Contenu du film (20mn)



Introduction



Manutention manuelle /
Gestes et postures



Risques de chutes



Risques infectieux et grossesse



Charge psychosociale



Bruit



Risques chimiques



EPI



Découvrez l'intégralité du film sur notre site WEB : www.ametra.asso.fr

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.

Evaluation de l'action



FE réalisées : 52 % de plus depuis la mise en place de l'action



Etablissements sensibilisés (Film + PRAP petite enfance) : 64 % au 24 mai 2018



A l'avenir : souhait de connaître les démarches effectuées par les Etablissements sensibilisés (Par exemple : Lors de la MAJ des FE)



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Dr PRENTOUT Médecin du travail

